



ORGANISATION ROMANDE DU MONDE DU TRAVAIL

R

FORs ORTRA pour la formation professionnelle, secondaire II et tertiaire, dans le domaine social et médico-social

Bulletin périodique d'information

S

Les réseaux d'entreprises formatrices pour le modèle généraliste: pas si compliqué !

Les formations d'assistant socio-éducatif ont un succès fou. A ce jour, on compte quelque 190 contrats signés en entreprise et autant en école. En 2009, les institutions sociales pourront donc compter sur presque 400 assistants socio-éducatifs frais émoulus.



Les apprenants et les employeurs ont choisi pour moitié l'option enfance, les trois autres options (handicap, personnes âgées et généraliste) se partageant l'autre moitié à parts égales. Nous remarquons que l'option généraliste n'est pas encore la voie la plus fréquemment choisie. Et pourtant c'est l'option qui produira les professionnels les plus engagés, disposant de la plus grande largeur de vue et des meilleures chances de flexibilité entre les secteurs de l'enfance, du handicap et des personnes âgées.

La voie généraliste implique de « prêter » son apprenant à deux autres employeurs durant une certaine période. Même si les patrons craignent – à juste titre – les difficultés liées à ces échanges, c'est pourtant possible et même source de grandes satisfactions. On trouvera dans ce bulletin l'exemple d'un EMS qui a organisé pour ses apprenants un **réseau d'entreprises formatrices, en trio** avec une garderie et une institution pour personnes handicapées de la région. Vous découvrirez également le modèle Agogis, organisé sur l'ensemble de la Suisse alémanique.

On l'aura compris, nous souhaitons renforcer notablement le nombre de formations en option généraliste. Notre but : la moitié des apprentissages dans cette filière pour la volée 2007 !

Josée Martin
Présidente FORs

La FORs, représentant l'Organisation romande du Travail dans le secteur social et médico-social, a été créée dans le sillage de l'OrTra faîtière suisse du social en février 2005. Ses membres sont les 7 associations faîtières des employeurs et des employés du domaine (ARDIPE Association romande des directeurs d'institutions de la petite enfance, AROC Association romande des crèches, ARODEMS Association romande et tessinoise des directeurs de maisons pour personnes âgées, Avenir social Professionnels travail social suisse, CFC - Conférence FRAGI, CRDIE - institutions de l'enfance, des jeunes handicapés et en difficulté, FRADIPA, Fédération romande des associations d'institutions pour personnes âgées, INSOS Institutions sociales suisses pour personnes handicapées).

LES RESEAUX D'ENTREPRISES FORMATRICES, UNE CHANCE POUR LES APPRENANTS/ES ET LES ENTREPRISES FORMATRICES

Le texte de Madame Sattler relate l'expérience pionnière développée en Suisse alémanique dès 2001. Il s'agit du premier apprentissage de sociagogue, précurseur de la formation initiale d'assistant/e socio-éducatif/ve dans sa variante généraliste. Selon ce modèle, le réseau d'entreprises formatrices, a été développé à une large échelle régionale et géré par le Centre de formation « Agogis ». Les réseaux d'entreprises formatrices, tels qu'ils se développent en Suisse romande, n'ont pas ce caractère centralisateur.

Le réseau d'entreprises formatrices est une forme efficace d'apprentissage dans le système dual. Depuis 2001, sur l'ensemble de la Suisse alémanique, le projet « Apprentissage social », conduit par le Centre de formation « Agogis », a formé avec succès 325 apprenants/es assistants/es socio-éducatifs/ves en version généraliste.

Un groupe de formation se compose de différentes entreprises en vue de constituer un réseau formateur. Ce groupe est l'instance officielle de l'apprentissage et son bureau se charge d'établir les contrats. Les entreprises partenaires forment les apprenants/es. Un contrat entre le groupe et les entreprises règle les responsabilités de la formation. Les entreprises formatrices sont assistées par le bureau du groupe d'entreprises. Ce bureau :

- se charge des dépenses administratives et du contact avec les Services de formation professionnelle
- règle la répartition des apprenants/es sur les différents lieux de formation
- est l'interlocuteur en cas de difficultés durant la formation
- informe et encourage l'échange d'expériences pratiques
- contrôle l'application des normes et la qualité de la formation.

Une Commission de surveillance composée des représentants des entreprises formatrices mandate le bureau et contrôle son travail.

Depuis 2001, nous avons acquis une bonne expérience dans la constitution de réseaux d'entreprises formatrices. Ce

mode d'organisation globale est idéal pour la formation généraliste d'assistant/e socio-éducatif/ve. Les apprenants/es sont formés/ées durant tout le temps de l'apprentissage dans les différents domaines (secteurs de l'enfance, des personnes âgées et des personnes handicapées). Il serait, bien évidemment, optimal que chacun des trois domaines soit investi durant une année, mais on peut également concevoir d'autres répartitions. Les engagements dans les trois domaines devraient toutefois durer au moins 6 mois. Des engagements d'une plus courte durée ne garantiraient pas une qualité de formation suffisante, de plus une telle formule est très exigeante, sur le plan de l'organisation, pour les entreprises formatrices.

En principe, une entreprise formatrice forme des apprenants/es par rotation sur l'ensemble des 3 ans que dure l'apprentissage. Ce mode de formation est très intéressant pour les apprenants/es. Ils/elles acquièrent de nouvelles connaissances durant toute la formation, en expérimentant une palette très large de compétences professionnelles ; les compétences-clés sont renforcées par le travail dans les différentes équipes. C'est également une chance pour les entreprises formatrices qui, devant s'adapter à des apprenants provenant d'autres domaines, renforcent ainsi leurs compétences en matière de formation. De cette façon, l'apprentissage est constamment enrichi et réactualisé. Les échanges entre les différents domaines contribuent également à diversifier les méthodes d'apprentissage. Des apprenants bien formés dans les différents domaines

sociaux seront ainsi bientôt disponibles, et c'est tout au bénéfice des entreprises.

Les réseaux d'entreprises formatrices sont également destinés aux petites entreprises. Bien que n'étant pas en mesure de couvrir l'ensemble des prestations de formation sur les trois ans, ces dernières peuvent malgré tout offrir une place aux apprenants/es et combler le déficit de place de formation. Un réseau d'entreprises formatrices définit lui-même son fonctionnement et la répartition des prestations d'apprentissage. Vous trouverez sur le site du Centre de

formation « Agogis » (www.agogis.ch), sous « Formation sociale » une bonne documentation (en allemand) avec toutes les informations nécessaires sur les réseaux d'entreprises formatrices. Nous sommes également à votre disposition pour des renseignements et un soutien.

La formation commune d'apprentissage crée le contact entre les secteurs d'accompagnement, encourage la compréhension mutuelle et contribue à développer des synergies pour des prestations communes dans le domaine social.

Brigitte Sattler, directrice du projet « Apprentissage social, formation généraliste », Centre de formation « Agogis », Zurich

UNE NOUVELLE FORMATION QUI FAIT BIEN DES REMOUS

En août dernier nous avons commencé la formation d'assistant socio-éducatif en option généraliste, à la Fondation Mont-Calme pour personnes âgées. Notre rôle consiste à accompagner les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées dans un quotidien qui requiert une aide particulière.

Les apprenants généralistes doivent effectuer un stage d'au moins six mois dans chaque domaine. Pour pouvoir faire ces stages, notre entreprise a mis en place un échange d'apprenants avec d'autres institutions.

Selon nous, ces échanges sont essentiels, ils nous permettront d'avoir un regard plus global et plus concret sur les différentes populations avec qui nous serons amenés à travailler pendant et après notre formation. Ces stages nous feront découvrir d'autres moyens et

d'autres outils dans des contextes professionnels différents.

Il est regrettable que cette option ne puisse être proposée à tous les apprenants. Les entreprises rencontrent des difficultés à trouver des lieux d'échanges. Il leur est donc plus simple de les former uniquement dans leur propre institution. Comportement réducteur qui à terme condamne l'option généraliste.

Le monde social ne s'arrête pas à une seule catégorie de la population. Pour les professions sociales, il est important d'avoir une vision holistique (globale) de chaque être humain dans son contexte et avec ses propres difficultés.

Laure et Rolando, apprenants

LE RESEAU, UNE OCCASION UNIQUE DE RESTER BRANCHE

La diversité des expériences et le partage sont les deux mamelles avec lesquelles l'assistant socio-éducatif version généraliste alimentera son savoir. Ce postulat est à l'origine de ma décision de n'ouvrir que cette option aux futurs apprenants de la Fondation Mont-Calme et de créer un réseau d'entreprises pour répondre aux exigences de cette formation.

La mise en place d'un réseau d'entreprises peut être imaginée selon deux modèles. Le premier est celui de la structure organisée gérant les échanges entre les institutions à l'image d'une société de placement temporaire. Le second modèle réside en un simple échange de proximité, motivé par l'envie de partager entre institutions qui appartiennent à des mondes pas si différents. Le premier, bien qu'il existe en Suisse alémanique, m'a semblé relever de la science fiction pour la Romandie. J'ai opté pour le second modèle, aidé en cela par mes liens avec le Service de la petite enfance de la commune de Lausanne, un des pionniers de cette nouvelle formation. Ce dernier m'a proposé d'ouvrir des places de stages dans le domaine des personnes âgées. Le premier stagiaire a été accueilli durant deux semaines début janvier 2006. Cette expérience, couronnée de succès, m'a cependant permis de constater que la période

d'immersion devait être significativement plus longue pour être réellement qualifiante. Suite à ce bilan, j'ai pris l'option de permettre aux apprenants d'investiguer largement deux domaines et d'appréhender le troisième sur quelques semaines. En fonction de cet objectif, j'ai contacté des crèches garderies et des institutions pour personnes handicapées en leur proposant d'échanger nos apprenants durant une année ou au minimum 6 à 8 semaines. Bien sûr, mes interpellations n'ont pas toujours déchaîné l'enthousiasme, mais il a suffi qu'une institution de chaque secteur réponde à l'appel pour créer un réseau d'entreprises. Entre nos trois institutions, pas de prise de tête ni de système administratif délirant. Chaque apprenant est engagé par l'une de nous ; il fait sa première année sur place, sa deuxième se déroulera dans l'établissement de l'autre domaine et vice versa. Il reviendra dans l'institution initiale pour la troisième année, au cours de laquelle il fera un stage dans le troisième domaine. Ainsi naîtront certainement de bons généralistes ; pour les employeurs, c'est une occasion de rester branché, l'autarcie étant à mes yeux le pire mal qui puisse ronger une institution médico-sociale.

Jérôme Azau, directeur

Sites Web utiles

www.assistant-socio-educatif.ch

Impressum

Editeur : FORs

Rédacteur responsable : Jean-Daniel Vautravers

Réalisation : Nicole Zweili

Secrétariat : FORs, case postale 1215, 1001 Lausanne 021.796.33.00

Contact : fors@centrepatronal.ch